

Eric A. CAPRIOLI

Avocat associé

Caprioli & Associés



Fonction

Avocat à la Cour de Paris

Docteur en droit, habilitation à diriger des recherches en droit

Spécialisations en droit des nouvelles technologies, de l'informatique et de la communication et en droit de la propriété intellectuelle

Fondateur, Associé-Gérant du cabinet d'avocats Caprioli & Associés

Membre de la délégation française aux Nations Unies sur les questions de droit du commerce électronique depuis 1993

Administrateur et Vice-Président de la Fédération des Tiers de confiance du Numérique (FNTC) depuis 2001.

Membre fondateur du Club des Experts de la Sécurité de l'Information et du Numérique (CESIN)

Chargé d'enseignement à l'Université Paris II Panthéon-Assas et à l'Université de Corse.

Co-directeur de la chaire de la confiance numérique de l'Université de Corse Arbitre.

Ouvrages

- (Sous la direction) : « Vademecum juridique de la digitalisation des documents », 2023, 9^e édition.
- Caprioli & Associés : « L'identité numérique dans le droit et la pratique », éd. Rev. Banque, 2021.
- (Sous la direction) : « Banque et assurances digitales », éd. Rev. Banque, mai 2017.
- « Signature électronique et dématérialisation », LexisNexis 2014.

Chronique mensuelle de droit de la sécurité de l'information, dans la revue Communication, Commerce électronique (lexisNexis) depuis 2005.

Chronique des associés du cabinet d'avocats, Les Experts du numérique sur le site de l'Usine digitale toutes les semaines depuis Octobre 2015.